

Réaménager le Vieux-Châtel

NEUCHÂTEL La désignation du projet lauréat du concours d'architecture Vieux-Châtel constitue une étape importante dans le processus de réaménagement du site des anciennes serres de la Ville de Neuchâtel.

Ce réaménagement fait suite aux réflexions menées avec les habitants du quartier dans le cadre de la démarche participative qui s'est déroulée en 2011-2012 et qui portait sur le quartier du Vieux-Châtel dans son ensemble. Le concours sur invitation s'est déroulé de juin à octobre 2014. Neuf bureaux d'architecture de Suisse romande et de Suisse alémanique, associés chacun à un architecte-paysagiste, ont été invités à participer. Huit projets ont été rendus, trois prix et une mention ont été décernés. Le jury a salué la qualité des réflexions menées par les équipes concurrentes et ainsi que des projets rendus.

Une réponse pertinente

Le projet lauréat est émané du bureau biennois Binggeli archi-

tectes et du bureau égü architectes-paysagistes. Le jury observe que ledit projet «satisfait la volonté de réaliser des logements encourageant une vie coopérative des habitants de l'immeuble, ainsi que de celle d'aménager le site des anciennes serres en un parc pour les habitants du quartier. La proposition est spatialement riche, à l'intérieur de l'immeuble comme à l'extérieur; elle a la potentialité de se développer encore pour constituer une réponse pertinente à ce site difficile, au niveau de la morphologie urbaine comme à celui de la typologie de l'habitation». Le lauréat du concours ayant été désigné, le processus de réaménagement des anciennes serres va se poursuivre avec l'attribution par la Ville de Neuchâtel et La coopérative d'en face (cdef) d'un mandat au lauréat.

Le réaménagement du site, idéalement situé au cœur du quartier de Vieux-Châtel, pour-

suit les objectifs suivants: accueillir un programme mixte prévoyant la création d'une quinzaine de logements, de locaux d'activités et des espaces extérieurs et intérieurs communs à destination d'une coopérative d'habitants engagée et motivée, créer un jardin public à l'intention de tous les usagers du quartier et finalement préserver et réhabiliter les constructions existantes formant le front sud du site.

Inauguration pour 2017

Les maîtres d'ouvrage ont certes la volonté de densifier, mais tout en maintenant les spécificités du lieu (topographie, contexte). Ils entendent également valoriser les espaces de respiration et de détente à l'intention de tous les usagers du quartier. L'objectif de la cdef et de la Ville est de développer le projet en 2015 en vue d'un début des travaux dès 2016. L'inauguration est, elle, prévue en 2017-2018. /comm